

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19377 - 75ÈME ANNÉE

Visite officielle du président de la République

Emmanuel Macron et « l'erreur » de la départementalisation de Mayotte

Avant de venir à La Réunion, le président de la République se rendra lundi et mardi dans deux territoires où la souveraineté de la France n'est pas reconnue par la communauté internationale : Mayotte, île de l'archipel des Comores administrée par la France malgré l'indépendance des Comores, et l'île Glorieuse, arrachée à Madagascar quelques semaines avant son retour à l'indépendance alors qu'elle était une île malgache au moment de la colonisation française.

En 1974, le référendum organisé par la France dans ce qui était alors le Territoire d'Outre-mer des Comores aboutit à un résultat très clair : la majorité des Comoriens ont voté pour l'indépendance. Mais la France choisit de ne pas respecter ce résultat et débute alors une aventure comorienne au mépris du droit international et de son appartenance aux Nations Unies. Elle décida en effet de maintenir son administration aux Comores. Cette occupation aboutit de fait à une division de ce nouvel Etat, et ne cessa pas malgré les résolutions de la communauté internationale. Elle s'amplifia avec la décision en 2011 de faire de Mayotte un département français.

Force est de constater que si ce statut de département ne s'est pas traduit par l'égalité sociale avec la France. Les droits sociaux sont inférieurs, ce qui amène des milliers de Mahorais à s'exiler vers La Réunion pour avoir droit à l'égalité sociale.

En octobre 2017, Emmanuel Macron avait montré sur ce dossier une orientation différente de celle de ses prédécesseurs. Lors de l'ouverture des Assises des Outre-mer en octobre 2017 en Guyane, il avait ainsi rappelé en substance que la volonté des Mahorais d'être citoyens français reposait d'abord sur la recherche de garantie de s'ancrer dans la France et de se séparer des autres îles de l'archipel des Comores.

Mayotte « réservoir de voix » à la présidentielle

D'ailleurs, comme le rappelle Gérald-François Dumont, professeur à la Sorbonne, dans l'Express du 22 mars 2018, « l'erreur majeure a été de ne pas soutenir certains élus qui avaient compris que Mayotte n'était absolument pas prête pour ce statut face à ceux qui y étaient favorables et aux hommes politiques, en métropole, qui y voyaient un réservoir de voix, notamment à la présidentielle.

L'enlisement de la crise aujourd'hui montre que nos actes nous suivent : les erreurs faites depuis une vingtaine d'années continuent d'exercer des effets. Pour que le dialogue arrive à se nouer, il faudra du temps, mais si on considère en métropole que la seule façon de calmer la situation, c'est simplement, comme on l'a toujours fait, de signer des chèques, on ne fait que reculer pour mieux sauter.

Il aurait fallu concevoir une stratégie de développement économique adaptée à la fois à son histoire et son positionnement géographique. Or le drame de la France est toujours le même : sa mentalité jacobine et le fait qu'elle a considéré ses départements ou territoires d'Outre-mer hors sol. »

C'est cette notion d'erreur qui a de nouveau été mise en évidence en juillet dernier à Paris, lors d'une conférence de presse commune des présidents comoriens et français. En réponse à Emmanuel Macron qui rappelait que les Mahorais étaient attachés à la France et que la France respectait le principe des peuples à disposer d'eux-mêmes, ce qui signifie implicitement que la France considère qu'il existe un peuple mahorais, Azali Assoumani déclara : « Je dois compléter le président Macron par rapport à la question de Mayotte. Il a dit que Mayotte est française. Mais pour nous, Mayotte est comorienne. (...) Des erreurs ont été commises de part et d'autre. Ce que l'on fait maintenant, le dialogue, il aurait fallu le faire un peu avant. On ne l'a pas fait. Mais mieux vaut tard que jamais. »

Lors de ce séjour à Mayotte, le président de la République saura-t-il résister à la pression des lobbies locaux pour proposer un plan de sortie de crise ? Chaque année qui passe dans le statu quo ne fait qu'accentuer la crise.

«Le préfet a réuni une table ronde des acteurs de la Nouvelle route du littoral»

Route en mer : l'État annonce la reprise du chantier et pilotera les négociations entre la Région, Bouygues et Vinci

Dans un communiqué, la préfecture fait le bilan de rencontre organisée hier entre le représentant de l'État et les transporteurs accompagnés par Jeunes agriculteurs, la CFDT et la CGTR. Le préfet annonce que le chantier peut reprendre en utilisant les andains. Une discussion sous l'égide du gouvernement sera ouverte entre la Région et le Groupement d'entreprises bénéficiaires du marché de la route en mer afin d'aboutir d'ici un mois «à une solution opérationnelle».

«Ce vendredi après-midi, sous l'égide du préfet de La Réunion, les principaux acteurs du chantier de construction de la Nouvelle route du littoral se sont réunis : conseil régional, conseil départemental, groupement d'entreprises, FRBTP,

FNTR, FTOI, OTI, CTTR, CDJA, CFDT, CGTR. Les échanges ont porté sur les conditions de poursuite du chantier.

Les participants se sont engagés à conduire le chantier à son terme dans les meilleurs délais possibles et à un coût acceptable par le maître d'ouvrage (conseil régional).

La digue de 2,7 km de Grande Chaloupe à La Possession sera construite en privilégiant les approvisionnements en ressources locales, incluant les andains et l'épierrage.

Une discussion entre le maître d'ouvrage et le groupement d'entreprises sera ouverte sous l'égide du secrétaire d'État chargé des transports, pour aboutir sous un mois à une solution opérationnelle. Les capacités financières et

les contraintes juridiques du maître d'ouvrage seront prises en compte. Les propositions du groupement d'entreprises seront analysées.

Dans l'immédiat, les entreprises de transport seront mobilisées pour la poursuite des travaux.»

Par ailleurs, un communiqué de Jean-Baptiste Djebbari, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, chargé des Transports précise : «Je salue le travail du préfet et des acteurs locaux qui a abouti à une vision commune de la poursuite du chantier de la Nouvelle route du Littoral. Je veillerai personnellement au bon suivi de cet accord d'avenir. L'ensemble des services techniques du ministère est mobilisé pour ce projet».

Emmanuel Macron sur un territoire arraché à Madagascar en 1960

Glorieuse : un président français sur une île malgache

Entre Mayotte et La Réunion, Emmanuel Macron se rendra le 23 octobre sur l'île Glorieuse. C'est aussi une terre qui fait l'objet d'un contentieux entre la France et la communauté internationale. En effet, Glorieuse faisait partie du Royaume de Madagascar au moment où la France l'envahit pour y imposer son administration coloniale afin d'organiser le pillage du pays.

Quelques semaines avant le retour

de Madagascar à l'indépendance en 1960, la France prit la décision de sortir Glorieuses et d'autres territoires (les îles Eparses selon la nomenclature française) de Madagascar. Une décision qui n'est pas sans rappeler celle de la Grande Bretagne qui sépara les Chagos de Maurice afin d'organiser la déportation du peuple chagossien pour construire la base militaire de Diego Garcia louée à l'armée américaine.

Le président de la République se rendra donc dans une île malgache. Souhaitons que ce séjour puisse apporter des précisions sur la manière dont les gouvernements français et malgaches comptent régler ce différend de la manière la plus efficace, afin que le droit international s'applique et amène ainsi la France à faire cesser son administration sur ces îles qui relèvent de Madagascar.

M.M.

Billet philosophique

L'importance d'une démocratie populaire



La conférence d'Élie Hoarau à Saint-Benoît le jeudi 10 octobre.

Trois événements culturels à La Réunion illustrent — parmi bien d'autres — les avancées des richesses intellectuelles de notre peuple pour faire respecter le droit à la responsabilité des Réunionnais afin de gérer eux-mêmes leur pays.

Le premier de ces événements est la série de 4 conférences tenues depuis le 5 juillet dernier à Saint-Paul, puis à Saint-Denis, Saint-Pierre et Saint-Benoît, dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire du Parti Communiste Réunionnais, où son président est intervenu sur le thème : "Il y a 60 ans, l'émergence d'une conscience et d'une parole réunionnaises". Dans ces conférences, suivies avec intérêt par un public à la fois nombreux et divers, Élie Hoarau a rappelé notamment de manière précise et très intéressante les nombreux combats menés par le parti politique fondé par Paul Vergès en 1959 afin de répondre aux besoins communs du peuple réunionnais et de réparer les crimes contre l'humanité imposés à ce peuple pendant 300 ans avec le colonialisme, l'esclavage et l'engagisme.

Il a aussi rappelé : « nous devons prendre conscience que la grave

crise économique, sociale, environnementale et éducative actuelle peut et doit être résolue par les Réunionnais eux-mêmes en élaborant et en mettant en œuvre de façon responsable un projet global et cohérent de développement durable ». D'où l'importance de « changer le modèle de société capitaliste » que nous impose le système néo-colonial depuis plus de 70 ans. Cela, en instaurant à La Réunion une autonomie démocratique, populaire et participative pour que le pouvoir de décision appartienne à tous les citoyens plutôt qu'aux capitalistes pilleurs, exploiters, pollueurs et leurs complices de l'idéologie dominante, qui mettent en cause la vie sur la Terre.

“Quelle communauté de destin pour la nouvelle ère ?”

D'où l'importance des deux autres grands événements (à venir eux-là !) : tout d'abord, le nouveau Colloque inter-CCEE organisé du 22 au 25 octobre au Moca par le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement de La Réunion, présidé par Roger Ramchetty, au-

tour du thème "Pou mazine in domin : nout kiltir, zarboutan nout péi - Cultures et développements : pour une réflexion endogène sur le devenir de nos territoires". Comme le disent les organisateurs, « dans cette époque de mutations profondes et rapides, ce colloque constituera un temps de réflexion, d'échanges visant à faire émerger des propositions d'actions concrètes pour la construction et le suivi d'un projet de développement durable concernant le devenir de nos territoires. Avec pour ambition de contribuer à l'élaboration des politiques publiques de nos "péi" au service des hommes et des femmes qui y habitent, sur la base d'une culture inscrite au cœur du fonctionnement sociétal ».

Ce sera le cas aussi les samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 octobre prochains, où le P.C.R. organise pour célébrer le 60e anniversaire de sa fondation une Conférence idéologique internationale, avec la participation d'une dizaine d'organisations du monde entier, pour échanger avec elles et nos compatriotes sur des questions fondamentales au niveau social, environnemental, politique, culturel, etc. Globalement, ce sera sur le thème qui nous concerne tous : "Quelle communauté de destin pour la nouvelle ère ?".

Roger Orlu

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zistoir Adamou lo pti zanfan tousèl zété dan la foré-Dézyèm morso

Dann tan-la, dann in vilaz i port lo non Gani-Gawané, demoun té i yèm pa okip bann z'orfélin, ni pé apèl bann zanfan tousèl pars zot momon té mor, zot papa té mor définitivman. Zot papy mi sipoz lété tro ma lad pou okip de zot. Donk demoun l'avé poin manzé pou done azot é in kaz pou zot dormi ; l'avé poin non pli in linz pou anpar in pé zot nidité, téi zète azot dann la foré. Dan la foré zot i koné, é mèm si zot i koné pa, zot i pé sipozé néna tout sort danzé : néna bann zanimo sovaz zot i pé oir si zot i vé dann dokimanter la télé. Mi koné pa si zot osi bann pti rényoné zot noré pèr bann zanimo sovaz la. Pétète oui, pétète non é antouléka lété pa rar bann zorfélin l'afrik téi fé détrui azot par bann zanimo sovaz.

Kriké ! Kraké ! Kriké Méisyé ! Kraké Madam !

Konm moin la di azot, dann promyé morso, par la gras Bondyé lo zanfan i apèl Adamou - zanfan zété-la trouv dann in kavèrn asé lo viv pou li pa mor la fain. Avèk sa li l'aprann évite bann zanimo sovaz épi galman fé bann pyèz épi li l'a pran labitid amiz ali an rogardan bann zomb épi bann limyèr la nuite kan la line lé o plin. Sa téi anpèsh pa li zour konm nuit modi bann vilazoi pars banna la abandone ali.

Li téi souète té i ariv azot tout sort kalité katastrof : li téi souète azot la plui pou noiye z'ot plantasyon, sansa in gran séshrèss, sansa ankor in l'invazyon shipèk. I fo dir la vérité : son malédiksyon la porté pars la pass lontan, in paké somenn épi in paké moi san k'in grinn la plui i tonm dann vilaz Gani-Gawané. Demoun la vni trist par raport lo manyok, konm lo niébé-zariko majik po blan, zyé noir pou lite lknt la famine - épi lo gro mil sak i apèl sorgo-isi La Rényon sé mayi pinm - téi i zèrm pi dann la tèr planté. Oplis té i sava, oplis lo moun té akablé avèk l'idé la famine téi sava arivé..

Pli pir kan bann gro plui livèrnaz l'arivé épi la aroz tout bann vilaz lé zalantour dann Gani-Gawané pa i n sèl grinn plui é kan lé zot vilaz té près paré pou fé la rékolt, bann moun Gani-Gawané lété dépité, épi dékourazé pars avèk zot la plui la pa tonbé é bann légime la sèk o pyé. L'èr la l'moun la parti dann lé zot vilaz pou gingn manzé mé l'moun lé zalantour téi vé pa

doné pars pou zot sa té in vilaz modi. Demoun téi vé pa ède azot ditou !

In zour, in jenn gardien zanimo té apré rode in patiraj pou fé manj son zanimo pars bann préri kosté sanm lo vilaz lété sèk, sèk, sèk kan in bèf la sové. Li la suiv son bèf é li l'ariv koté la grotte mirakilèz é sak li la antann la mank fé tonm ali atèr, o t'anba, dovan dyèr . In voi téi kriy : Modi zabitan Gani-Gawané, mi souète la plui i noiye z'ot plantasyon, sansa la séshrèss i anpèsh zot plantasyon pousé. Mi souète zot i gingn pi zariko majik, sorgo. Pi d'manzé pou zot ziskatan tout lo moun lo vilaz i mor vèr é sèk.

Kriké ! Kraké ! Kriké Méisyé ! Kraké Madam !

Lo marmaye l'avé rokoni la voi son lansien dalon adamou, li la fons diréksyon lo vilaz épi li la parti oir lo sorsyé pou rakont ali kèl koté téi sort lo malédiksyon. Demoun la groupé épi la pran la diréksyon la kavèrn avèk sak zot l'avé konm kado é kan zot la trouv Adamou, zot la domann ali pardon. zot la donn ali lo bann kado é la sipliye ali pou lèv son malédiksyon. Lo marmaye kan li la vi lo maléré sor demoun son vilaz, son kolèr la tonbé, épi la lèv son malédiksyon épi la rotourn son kaz li téi rèss avan. Sito ké li l'arivé, la plui la mète a tonbé an kaskade é lo bann grène la somans la pète an flèr. La vèrdir la pouss partou é la vi la rodémaré.

Lo sorsyé la di avèk Adamou, son malédiksyon la bien porté mé a partir i abandone ar pi bann zanfan tousèl é dopi tan-la shak foi l'avé in orfélin, demoun la ramasé é la pi jète pèrsone dann la foré. Adamou la grand. Fine gran li la maryé é son bann plantasyon la prospéré. Zordi li lé vyé mé bann jenn i plant son bitasyon é li gingn a flo mapinm, niébé épi tout sak i fo pou in famiy viv.

Si zistoir lé vré, li lé vré ! si zistoir lé mantèr la pa moin l'otèr, mé mi pans so foi isi li lé vré san pour san, li lé vré pou vréman. Alon méfyé demoun lé pa solidèr pars zot i atir dsi lo moun é dsi zot mèm la malédiksyon. sirtou i fo pi zamé, pi zamé, abandone bann zanfan tousèl sansa i koné pa kosa i pé arivé.

Zistoir la fini, zistoir adamou pti marmaye l'afrik.